



AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné, que le règlement 406-2021 de la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka, décrétant une dépense de 758 438\$ et un emprunt de 758 438\$ pour le pavage et l'éclairage de rues du Domaine des Brises, est entré en vigueur le 14 avril 2021.

Donné à Saint-Stanislas-de-Kostka ce 14 avril 2021

Jean Robidoux
Directeur général par intérim et secrétaire-trésorier